



Suite au mouvement de grève des animateurs de La Seyne sur mer : Compte rendu FO du 1er groupe de travail du lundi 26 juin 2017

La section FO était représentée par **Fabrice Fiol, Fanny Ruiz, Anais Trinel**. FO tient à rappeler que ce 1er groupe de travail a été obtenu grâce à la mobilisation de la majorité des agents, signataires à 95% de la pétition revendicative.

Conformément à son habitude, FO a attendu la réunion proposée aux agents du jeudi 29 juin pour informer des réponses apportées, communiquer et prendre les décisions avec les présents. C'est ainsi que FO informe que, pour répondre aux mandats des agents, l'administration a répondu, concernant :

- **le règlement des salaires à la fin du mois, en même temps (ville et CDE) : l'Administration demandé aux responsables des Ressources Humaines de la mairie et de la caisse des écoles de trouver des solutions pour régler les salaires à la fin du mois.**
- **le maintien de la possibilité du cumul d'emploi, pendant les vacances scolaires, les contrats de 32h ne suffisant pas pour vivre : à ce stade, il n'y a aucun engagement écrit sur ce point même si la mairie a pris acte de manière favorable cette demande**
- **la possibilité de prendre des congés (besoin de repos) contre la position unilatérale de nous les payer entièrement (remplacement à assurer par des recrutements) : l'Administration a répondu, à ce stade, que le choix individuel n'était plus possible, ce que FO continuera à défendre...**
- **la garantie écrite d'un plan de titularisation de tous les directeurs, y compris des adjoints et du périscolaire afin de pérenniser les équipes, titularisation à effectuer dans la transparence (sur des critères objectifs (mise en place d'un barème (intégrant l'ancienneté ...), d'une commission...)) : c'est dans le cadre de ces groupes de travail mis en place, que ce plan sera négocié pour la stagiairisation des adjoints CDE et les directeurs périscolaires sur la base d' un barème transparent..**
- **la négociation pour un plan de titularisation de tous les agents, y compris les animateurs qui le demandent : à ce stade, aucun engagement écrit malgré le fait que FO a tenu à préciser que ce qui est possible ailleurs doit l'être à la Seyne**
- **le droit à la formation de tous les agents de ce secteur public, y compris celle permettant d'obtenir un autre emploi statutaire : mis à part le BAFD, rien de plus sur ce point à ce stade de la négociation.**
- **la possibilité de demander une mobilité d'un service à l'autre de la mairie comme pour les autres agents de la ville : En ce qui concerne les titulaires caisse des écoles, aucune mobilité interne n'est accessible pour le moment, malgré la demande de FO**

Sur ces bases, FO, réuni ce jeudi 29 juin, a décidé :

- **d'informer tous les agents que FO continuera à défendre ce mandat, notamment dans le cadre des prochains Comité Technique Paritaire (CTP) du 10 juillet et Groupe de travail du 13 juillet 2017**
- **de proposer à la section CGT de s'adresser par écrit à FO qui a été informé de la volonté d'unité d'action : sur ce point, FO tient cependant à rappeler que toutes les réunions impulsées depuis le début étaient ouvertes à tous, que les tracts d'appels FO des animateurs intégraient toujours la phrase : « nous informons la CGT de la ville du contenu de cet appel et des décisions prises » et enfin que, pour FO, l'unité ne peut se traduire qu'à partir des points revendicatifs adoptés par les 95% des agents concernés. C'est ce que FO a rappelé aux représentants CGT à l'issue du groupe de travail de ce lundi 26 juin**
- **D'inviter les agents animateurs à venir nombreux à la prochaine réunion qui sera convoquée par la section FO car c'est à la majorité de décider appuyée par le mandat donné au syndicat**

Pour soutenir nos démarches, si ce n'est encore fait, adhérez à FO !